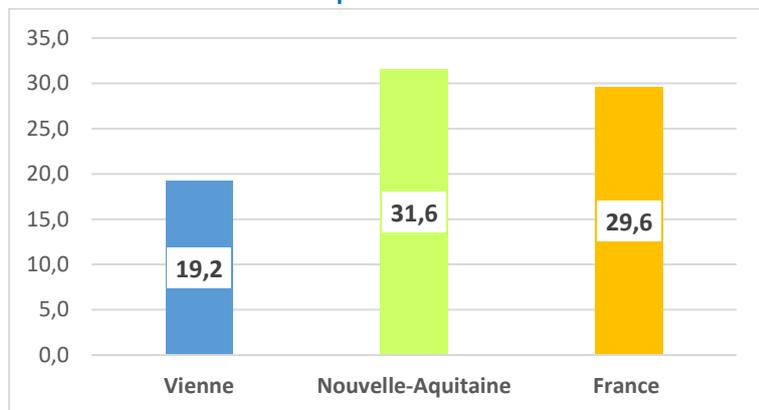


Les allocataires de l'AEEH

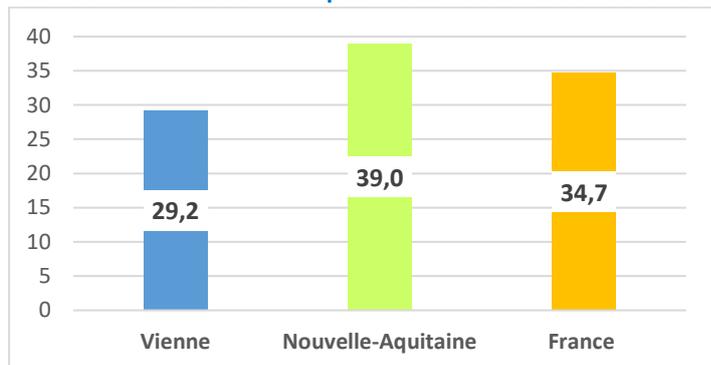
Taux d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (2023)



En 2023, **1 930** jeunes de moins de 20 ans étaient allocataires de l'AEEH en **Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 40 700). Depuis 2020, + 8% en Vienne, + 18% en Nouvelle-Aquitaine, + 24% en France.

Les allocataires de l'AAH

Taux d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans (2023)



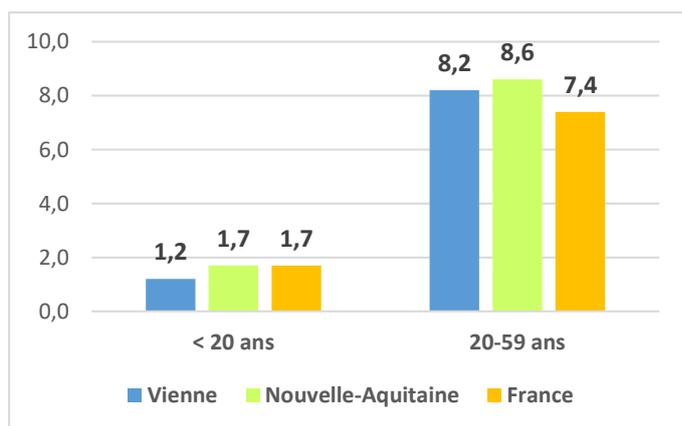
En 2023, **7 000** adultes étaient allocataires de l'AAH en **Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 128 400). Depuis 2020, + 10% en Vienne, + 4% en Nouvelle-Aquitaine, + 6% en France.

Les allocataires de l'AAH (en %) en 2023

	Vienne	N-A	France
Agés de 50 ans et plus	67	51	49
Vivant à domicile	79	86	88
Dont taux d'incapacité ≥ 80%	41	45	46

Les allocataires de la PCH ou de l'ACTP

Taux d'allocataires de la PCH parmi les jeunes et les adultes (2022)



En 2022, **2 400** personnes étaient allocataires de la PCH et **185** de l'ACTP en **Vienne**. (Nouvelle-Aquitaine : 35 700 PCH et 3 700 ACTP). Depuis 2019, PCH : +20% en Vienne, + 19% en Nouvelle-Aquitaine, + 5% en France.

Structure par âge des allocataires PCH-ACTP (en %) en 2022

	Vienne	N-A	France
Moins de 20 ans	5	5	7
20-59 ans	68	63	63
60 ans et plus	27	32	30
TOTAL	100	100	100

Sources : CNAF 2023, MSA 2023, INSEE 2023, DREES enquête aide sociale 2022.

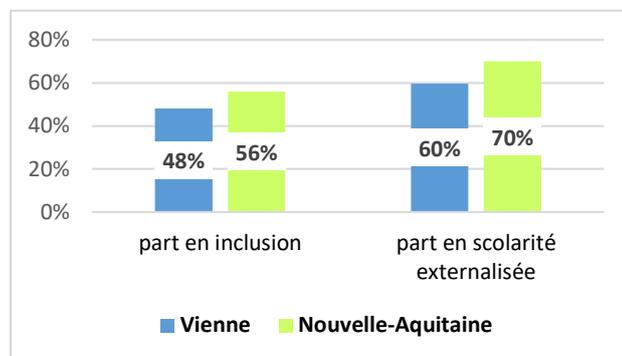
Sigles : AEEH (allocation d'éducation à l'enfant handicapé), AAH (allocation pour adulte handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne).

Scolarisation : inclusion et unités d'enseignement externalisées - 2023-2024

L'école inclusive vise à « assurer une scolarisation de qualité aux élèves en situation de handicap, en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers ». Outre la scolarisation en classe ordinaire ou en ULIS, les unités d'enseignement externalisées permettent à des enfants en situation de handicap de fréquenter un établissement scolaire ordinaire et de partager des temps d'inclusion avec les autres élèves (y compris restauration ou récréation).

Nombre d'UEE et de DAR		Vienne	Nouvelle-Aquitaine
UEE	Ecole	7	90
	Collège	5	100,5
	Lycée	2	25
UEMA		2	29
UEEA		1	9
TOTAL UEE		17	253,5
DAR	Ecole	1	11
	Collège	-	2
	Lycée	-	1

Enfants de 3 à 16 ans accompagnés par les ESMS scolarisés en inclusion ou en scolarisation externalisée



Lecture graphique

Inclusion = scolarisation en classe ordinaire et en ULIS

Scolarisation externalisée = scolarisation en établissement scolaire ordinaire : classe ordinaire, ULIS et UEE

Données issues de l'enquête scolarisation ARS-CREAI 2024. Taux de réponse NA = 91%, 86 = 93%

L'emploi et la formation des travailleurs handicapés

Milieu ordinaire		Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre de personnes ayant une RQTH (2022)		17 550	251 640	2 622 400
Taux RQTH pour 100 habitants de 20 à 59 ans		8,3%	8,8%	7,9%
Nombre personnes suivies par un DEA (2023)		88	1 288	8 902
Evolution nb suivis DEA entre 2022 et 2023		+ 4%	+ 12%	+ 16%
Part des TH parmi les demandeurs d'emploi (2023)		9,3%	9,7%	9,0%
Entreprises adaptées	Nombre TH avec aide au poste (2022)	389	3 937	
	Nombre TH pour 1000 RQTH	22,2‰	15,6‰	

Milieu protégé (2023)		Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
ESAT	Nombre de places	896	11 644	118 959
	Taux équipement*	4,2‰	4,1‰	3,6‰
ESRP/ESPO	Nombre de places	34	1 409	10 649
	Taux équipement*	0,16‰	0,5‰	0,3‰
UEROS	Nombre de places	0	48	497
	Taux équipement*	-	0,02‰	0,01‰

* pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

Sources : Rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers, MDPH, CFEA, Pôle emploi – STMT, DREETS-DARES, FINESS

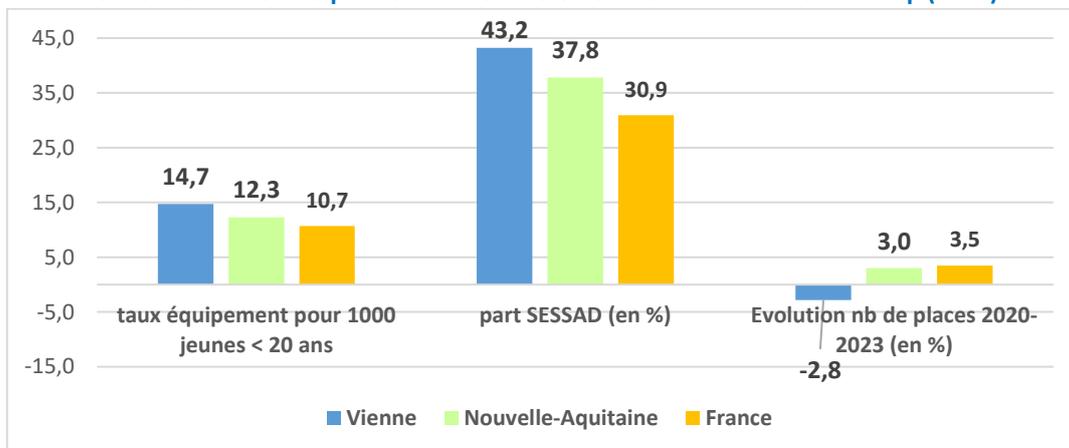
Sigles : UEE : unité d'enseignement externalisée, UEMA : unité maternelle d'enseignement autisme, UEEA : unité élémentaire d'enseignement autisme, DAR : dispositifs d'autorégulation, RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, DEA : dispositif emploi accompagné, ESAT : établissement et service d'aide par le travail, ESMS : établissements et services médico-sociaux, ESRP : établissement et service de réadaptation professionnelle, ESPO : établissement et service de préorientation, UEROS : Unité d'évaluation, de réentrainement, d'orientation sociale et professionnelle

L'offre d'accompagnement médico-social

Enfants et adolescents

En 2023, la **Vienne** comptait **1 472** places médico-sociales pour enfants et adolescents en situation de handicap dont 636 en SESSAD (Nouvelle-Aquitaine : 15 772 places dont 5 967 en SESSAD).

Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap (2023)



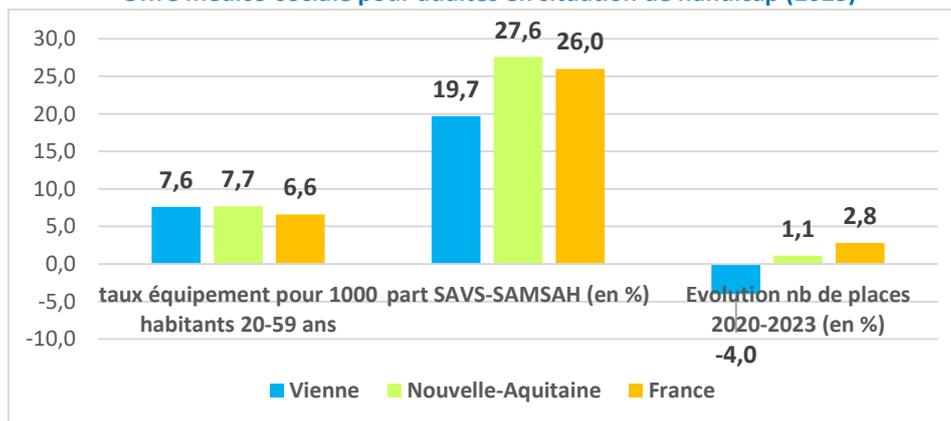
File active des CAMSP, CMPP (2022) et PCO (2023)

	File active ¹		Taux pour 1000 jeunes			
	Vienne	N-Aquitaine	< 6 ans		< 20 ans	
			Vienne	N-Aquitaine	Vienne	N-Aquitaine
CAMSP	145	3 375	5,4	9,9		
CMPP	410	10 700			4,9	8,2
PCO 0-7 ans	166	1 984				
PCO 7-12 ans	0	390 ²				

Adultes

En 2023, la **Vienne** comptait **1 675** places médico-sociales pour adultes en situation de handicap, hors structures liées à l'emploi et à la formation (ESAT, ESRP/ESPO, UEROS), dont 533 en SAVS et SAMSAH (Nouvelle-Aquitaine : 22 165 places dont 6 113 en SAVS et SAMSAH).

Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap (2023)



Sources : FINESS, Tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social

Sigles : SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile, CAMSP : centre d'action médico-sociale précoce, CMPP : centre médico-psycho-pédagogique, PCO : plateforme de coordination et d'orientation, SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale, SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

¹ Les CAMSP, CMPP et PCO n'ont pas, sauf exception, un nombre de places installées mentionné dans leur autorisation. Pour suivre leur capacité d'accompagnement et leur activité, l'indicateur file active a été retenu.

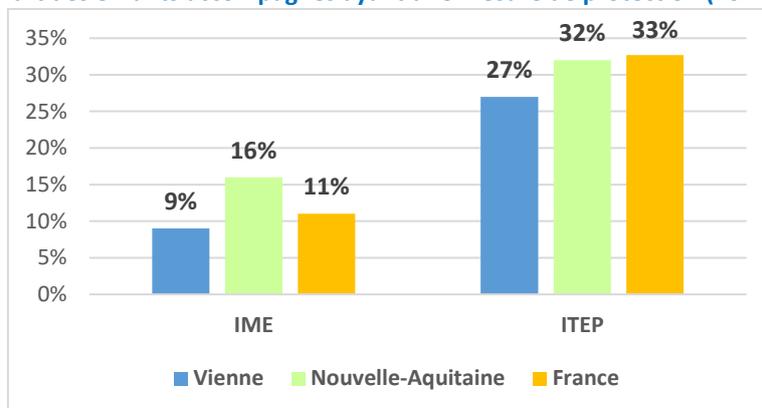
² En Nouvelle-Aquitaine, en 2023, 2 PCO 7-12 ans ont été installées : Charente-Maritime et Vienne. La PCO de la Vienne n'a fonctionné que la moitié de l'année.

Publics spécifiques

Les enfants et adolescents accompagnés par un ESMS et ayant une mesure de protection

En 2022, au moins **140** des 1730 enfants accompagnés par un ESMS en **Vienne** avaient également une mesure de protection confiée à l'ASE. Les jeunes accompagnés par les IME et les ITEP sont les plus concernés par cette double vulnérabilité.

Part des enfants accompagnés ayant une mesure de protection (2022)³



Les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton

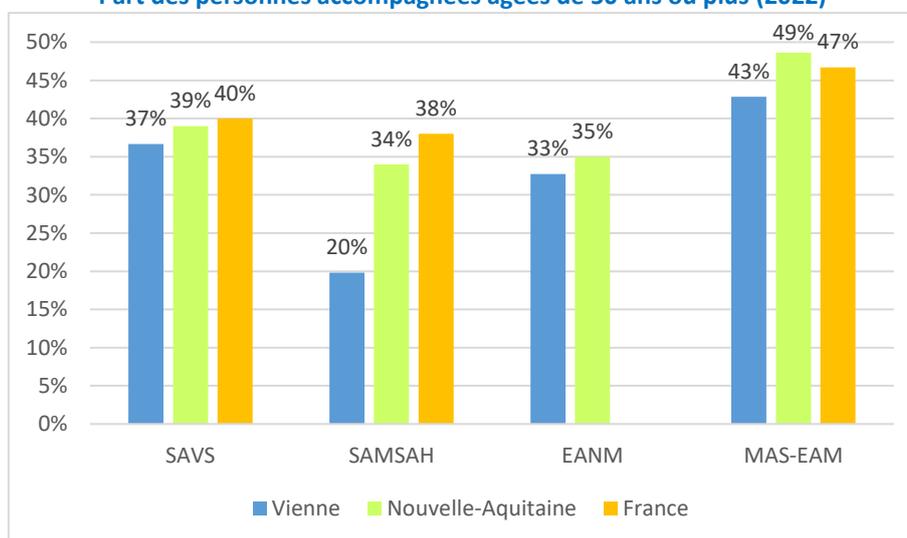
En septembre 2023, la MDPH de **Vienne** dénombrait **70** jeunes adultes relevant de l'amendement Creton (moins 2 jeunes par rapport à septembre 2022) sur les 703 recensés en Nouvelle-Aquitaine.

Les personnes handicapées vieillissantes

En 2023, en **Vienne**, **2 550** allocataires de l'AAH vivant à domicile sont âgés de 50 ans et plus.

Parmi les personnes accompagnées par un ESMS, la part des personnes âgées de 50 ans et plus varie de 20 à 43%, selon la catégorie.

Part des personnes accompagnées âgées de 50 ans ou plus (2022)⁴



Sources : Tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social, enquête ARS-CREAI- MDPH

Sigles : ESMS : établissements et services médico-sociaux, ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, EANM : établissement d'accueil non médicalisé, MAS : maison d'accueil spécialisée, EAM : établissement d'accueil médicalisé (y compris FAM : foyer d'accueil médicalisé).

³ Données France = 2020

⁴ idem